



édito

**Bertrand COLINET**

Membre du Bureau Exécutif du SEDIMA

## ➤➤ 2020 et 2021, deux années où les diplômes ont été distribués dans des pochettes surprises

Notre métier évolue très vite et nous avons besoin de main d'œuvre qualifiée, adaptée à nos fondamentaux très vastes et aux nouvelles technologies...

Pour harmoniser la durée d'études du second cycle, le temps de formation est passé de 4 à 3 ans pour atteindre le « BAC ». Son intitulé reste le même, mais la quantité et la qualité de l'enseignement nécessaire se dégrade.

Nos centres de formations professionnels sont aussi désabusés par cette réforme.

Malgré la revalorisation des métiers manuels, nous ne trouvons toujours pas grâce auprès des collèves qui préfèrent orienter vers les filières générales.

Lors de la finale nationale des Woldrskills, du 13 au 15 janvier 2022 à Lyon, le Premier ministre et la ministre du Travail se sont arrêtés sur notre stand ASDM\* montrant leur intérêt pour notre profession. Nous avons pu leur rappeler notre problématique d'emploi, notre place dans la chaîne alimentaire et leur expliquer que nous n'étions pas délocalisables.

Le professionnalisme, l'esprit d'équipe et la convivialité qui se dégageait de notre atelier éphémère était flagrant.

Le SEDIMA tient à remercier tous les acteurs qui ont participé à la réussite de cette manifestation et féliciter Simon HUBERT, Thomas BONTEMPS et Eva VAN LOON, les 3 lauréats en maintenance des matériels qui vont représenter la France au niveau européen et mondial.

Pour être plus attractifs, nous devons relayer ces valeurs qui nous caractérisent !

Nos clients sont de plus en plus exigeants, les matériels de plus en plus sophistiqués.

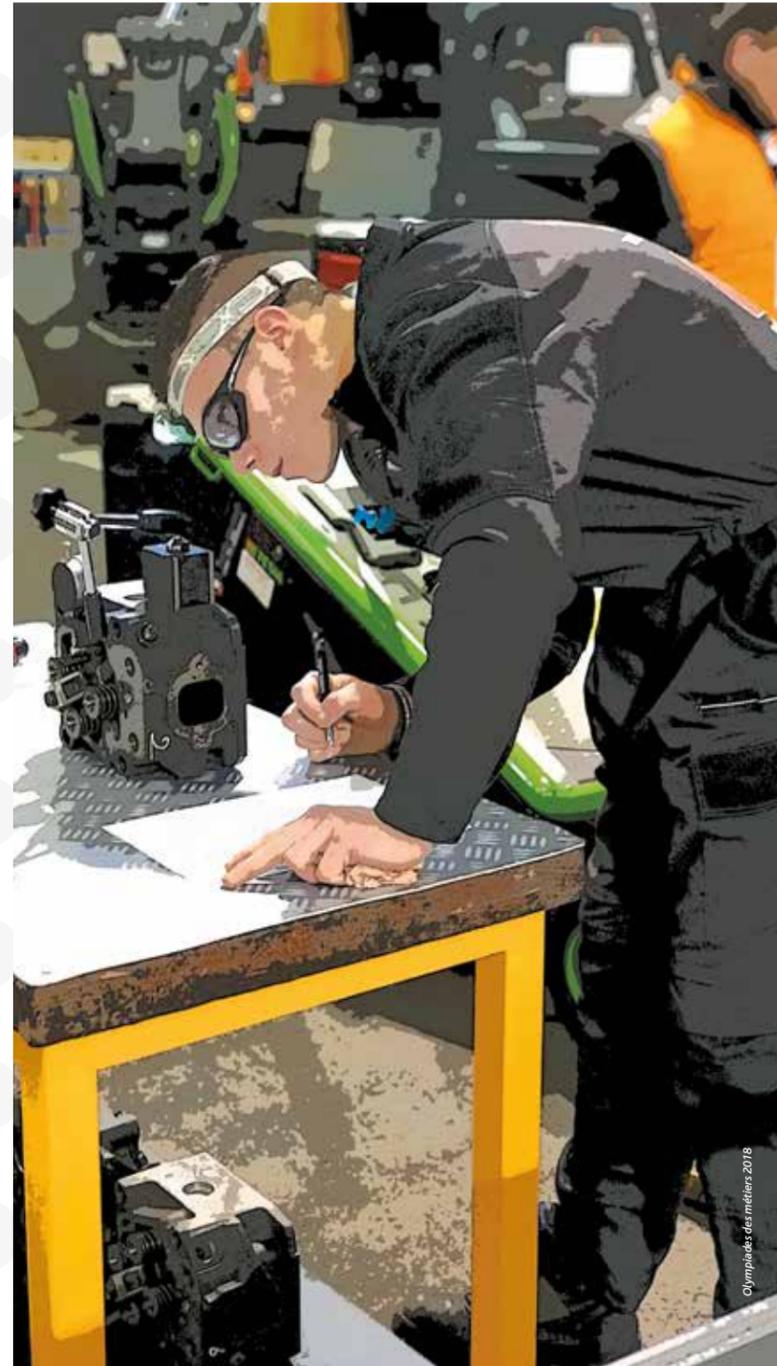
Pour répondre à nos obligations, nous devons prendre notre avenir en main.

Nous devons continuer à participer à l'élaboration de nos référentiels métiers, ainsi qu'aux examens, jurys et concours.

Mais il nous faut aussi être plus réactifs, plus créatifs, plus acteurs et moteurs de nos formations.

\* Association de promotion des métiers et formations des syndicats de la distribution et de la maintenance des matériels agricoles, de la construction, de la manutention et des espaces verts.

## La formation, levier de développement des concessions



### Economie

Les immatriculations de tracteurs en hausse en 2021

page 3

### Dossier

La feuille de route de la commission Formation du SEDIMA

pages 4 & 5

### Emploi-Formation

Résultats des Worldskills France 2022 pour la « Maintenance des matériels »

page 6

## DEVENEZ UNE ENTREPRISE DIGITALE AUX CÔTÉS D'IRIUM SOFTWARE !



Gagnez du temps grâce à la **dématérialisation** des documents.



Des outils mobiles pour **améliorer la productivité** de vos techniciens et commerciaux.



Des solutions web pour **développer votre présence et vos ventes** sur internet.



**Digitalisez votre infrastructure** avec des solutions hébergées pour **sécuriser vos données.**

## Ballanger lance son application mobile

Faciliter les échanges entre le distributeur et sa clientèle tel est l'objectif que poursuit la concession Ballanger en lançant l'application Proxiconcess. Disponible sous Android et Apple, elle permet de consulter les annonces de matériels agricoles d'occasion, estimer les reprises, réserver en ligne les rendez-vous atelier, obtenir des offres personnalisées, accéder aux horaires d'ouverture des magasins, des ateliers et des permanences en saison, contacter directement les vendeurs par secteurs. L'application dispose aussi des cours des céréales et la météo.



Cet outil est déployé sur l'ensemble des concessions du groupe Serco France.

Serco France, distributeur Claas, regroupe les concessions Ballanger (départements 17, 79, 85), Vamat (réunion des sociétés Ama et Savimat, départements 16, 87, 24, 19) et Dousset Matelin (départements 37, 89, 79). Il compte 22 bases et un effectif de 300 personnes.

## MCDA reprend Thévenon

Depuis quelques semaines, MCDA a repris l'entreprise familiale Thévenon. Les deux bases, situées à Aveizieux et Saint Genest Malifaux (42), conservent leur nom et leur personnel.

MCDA se compose aujourd'hui de 12 bases, 120 salariés, et rayonne sur les départements du Puy-de-Dôme (63), de l'Allier (03), de la Loire (42), et une partie du Rhône (69).

MCDA, distributeur John Deere, a été créée en 2012 par Pascal DESCHAMPS, Nicolas MAILLER, Jean-Michel ROUSSEAU et Fabien DEBARNOT.

## MS Equipement : 3 concessions fusionnent

Les 3 concessions de matériels agricoles et espaces verts John Deere de l'est de la Bretagne ont fusionné depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ainsi MS Equipement (180 salariés, 10 sites dans les Côtes d'Armor et le Morbihan), Jardiman (12 salariés, 1 base en Ille et Vilaine) et Hiliade Equipements (5 sites et 99 salariés en Ille et Vilaine) se sont réunis sous la bannière MS Equipement.

L'entité est organisée par directions départementales : Laurent MARZIN, PDG de MS Equipement a en charge le département des Côtes d'Armor (22), Pierre SARDAT celui de l'Ille et Vilaine (35) et Fabien JOUAN celui du Morbihan (56).

Le 1<sup>er</sup> avril prochain, MS Equipement fêtera son 50<sup>ème</sup> anniversaire. L'entreprise a été fondée par Joseph GICQUEL en 1972 à Lamballe (22).

## Le Groupe Savas acquiert Humez Groupe

Le Groupe Savas, distributeur Claas en Indre et Loire (37), Loire-Atlantique (44), Maine et Loire (49) et Deux-Sèvres (79) avec ses concessions Savas, CDS et Sacra, agrandit sa zone de chalandise en rachetant Humez Groupe qui couvre les départements du Cher (18) et de l'Indre (36).



Ainsi constitué, Groupe Savas et Humez Groupe se composent de 12 bases implantées sur 6 départements.

Le Groupe Savas est une entreprise familiale créée en 1972 par Bruno de LAUNAY et dirigée depuis 2002 par son fils François-Eric. Il célébrera cette année ses 50 ans d'existence.

**JPH CONSULTING & PARTNERS**  
Sélection de postes à pourvoir dans le machinisme agricole ou la motoculture  
France & International

|  |   |
|--|---|
| <p><b>POUR LES CONSTRUCTEURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef des ventes tracteurs</li> <li>• Responsable commercial France / récolte, semis</li> <li>• Inspecteur commercial matériel viticole - Sud Ouest</li> <li>• Inspecteur commercial &amp; développeur agri de précision</li> <li>• Ingénieur commercial agri de précision / robotique</li> <li>• Insp. cciaux mat agri - Nord Est, Sud Est, Sud Ouest</li> <li>• Commerciaux pièces - plusieurs postes toutes régions</li> <li>• Directeurs / resp. bureau d'études - 2 postes</li> <li>• Responsable technique SAV agri de précision - Ouest</li> <li>• Inspecteurs techniques - Nord Est, Est, Centre, Sud</li> <li>• Techniciens SAV itinérants agri ou TP - plusieurs postes</li> <li>• Techniciens démonstrateurs - Sud Ouest, Sud Est</li> </ul> | <p><b>POUR LES CONCESSIONNAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur commercial - Ouest</li> <li>• Responsable de base - Bourgogne, Rhône Alpes</li> <li>• Responsable commercial agri de précision / robotique</li> <li>• Commerciaux agri de précision GPS - plusieurs postes</li> <li>• Commerciaux pièces - plusieurs postes</li> <li>• Directeur technique SAV agri de précision / GPS - Ouest</li> <li>• Chefs d'atelier - Hauts de France, Ile de France, Champagne, Bourgogne, Rhône Alpes, Occitanie</li> <li>• Responsable magasin et magasiniers - plusieurs postes</li> <li>• Techniciens mat betteravier - Hauts de France</li> <li>• Techniciens itinérants ou sédentaires - plusieurs postes</li> <li>• Technicien agri de précision / GPS - plusieurs postes</li> </ul> |
|--|---|

Envoyer CV à : Jean-Paul PAPILLON - jeanpaulpapillon@gmail.com - 06 83 01 75 40

## CJMA

# Une nouvelle présidence, un nouveau thème, un nouveau séminaire !

Après une année 2020 sans pouvoir se réunir, les membres du CJMA (Club des Jeunes du Machinisme Agricole) ont pu se retrouver lors du séminaire annuel fin 2021. Une année qui était également celle du changement avec un nouveau bureau, qui respecte la parité femme/homme, mené par Jean-François DAVID élu président. Le séminaire qui s'est tenu du 16 au 19 décembre a accueilli 5 nouveaux participants et 6 entre-

prises d'espaces verts pour une moyenne d'âge des participants de 33 ans !

Un séminaire sous le thème de « la transformation digitale » conduit par deux intervenants de qualité : Marianne DAJON (Facilitatrice de développement en RH et performance - STRETEIRA), et François-Xavier LEROUX (Digital et Customer Advisory - KPMG). Le tout dans le cadre magnifique de la station de ski de Tignes (73).



Le CJMA vous permettra, jeunes dirigeants et/ou futurs dirigeants, d'échanger et de confronter vos expériences, pour vous donner des pistes de mise en œuvre dans vos entreprises.

**Vous souhaitez être membre du CJMA ? Il suffit de remplir les conditions suivantes :**

- > Être dirigeant ou futur dirigeant d'une entreprise de machinisme agricole, d'espaces verts ou de métiers spécialisés adhérente au SEDIMA.
- > Être âgé de moins de 35 ans.
- > L'adhésion est gratuite, seule une participation aux frais du séminaire (négociés par le SEDIMA) est demandée.

Informations auprès de Cyril FERRET - [cyril.ferret@sedima.fr](mailto:cyril.ferret@sedima.fr) ou 01 53 62 87 00

BESOIN DE FINANCER VOS ÉQUIPEMENTS AGRICOLES ?

+X

Avec le crédit-bail\*, adaptez vos loyers à votre activité et restez à la pointe de la technologie.

Pour en savoir plus, contactez votre conseiller Banque Populaire.

BANQUE POPULAIRE +X

la réussite est en vous

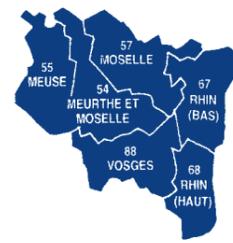
\* sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire.

© 2022 Banque Populaire. Tous droits réservés. Banque Populaire est une marque de la Banque Populaire. Banque Populaire est une marque de la Banque Populaire. Banque Populaire est une marque de la Banque Populaire.

# Immatriculations 2021

Service Economie du SEDIMA

## Des immatriculations de tracteurs<sup>(1)</sup> en hausse en 2021/2020



|                        | 2019        | 2020        | 2021        | 21/20        |
|------------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Meurthe-et-Moselle     | 197         | 167         | 190         | 13,8 %       |
| Meuse                  | 182         | 187         | 219         | 17,1 %       |
| Moselle                | 230         | 245         | 260         | 6,1 %        |
| Bas-Rhin               | 291         | 240         | 237         | - 1,3 %      |
| Haut-Rhin              | 258         | 206         | 242         | 17,5 %       |
| Vosges                 | 241         | 246         | 217         | - 11,8 %     |
| <b>LORRAINE ALSACE</b> | <b>1399</b> | <b>1291</b> | <b>1365</b> | <b>5,7 %</b> |



|                      | 2019        | 2020        | 2021        | 21/20        |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Dordogne             | 229         | 203         | 213         | 4,9 %        |
| Gironde              | 268         | 204         | 245         | 20,1 %       |
| Landes               | 445         | 382         | 398         | 4,2 %        |
| Lot-et-Garonne       | 316         | 229         | 248         | 8,3 %        |
| Pyrénées-Atlantiques | 495         | 494         | 412         | - 16,6 %     |
| <b>AQUITAINE</b>     | <b>1753</b> | <b>1512</b> | <b>1516</b> | <b>0,3 %</b> |

Après une année de baisse, les immatriculations de tracteurs sont de nouveau en hausse (+ 4 %). En dépit de cette croissance, 29 163 tracteurs ont été immatriculés en 2021 contre 31 212 en 2019 avant la pandémie. A court-moyen terme, on se situe au-dessus de la moyenne des immatriculations sur 5 ans (28 099 unités) mais à un niveau inférieur à la moyenne sur 10 ans (29 930 unités).

### > Les immats de tracteurs standards (84 % des immatriculations de tracteurs agricoles)

Les immatriculations de tracteurs standards se sont accrues de près de 3 % en 2021. Néanmoins, on a une baisse de 6,5 % des immatriculations par rapport à 2019 (respectivement 24 543 et 26 251). Un peu plus de la moitié des fédérations ont enregistré une croissance équivalente ou supérieure à la moyenne nationale. Celles qui ont enregistré les plus fortes croissances en 2021 sont l'Île de France, la Champagne-Ardenne, le Poitou-Charentes et la Lorraine-Alsace avec des augmentations de 6 % et plus de leurs immatriculations en 2021. Seule une région s'inscrit en retrait par rapport à 2020, la Méditerranée dont les immatriculations ont reculé de près de 4 %. En revanche, à l'exception de la Bretagne, on observe une baisse des immatriculations par rapport à 2019 dans toutes les fédérations.

Par ailleurs, il y a des disparités importantes selon le type de matériels. En 2021, la progression des immatriculations de tracteurs standards a été tirée par les matériels d'une puissance de 150 à 199 ch et par ceux de 250 à 299 ch qui représentent 30 % des immatriculations de tracteurs standards (respectivement + 5 % et + 10 %). En revanche, les immatriculations de matériels de 100 à 149 ch (42 % des immatriculations de tracteurs standards) sont demeurées relativement stables (+ 1 %).

### > Les immatriculations de tracteurs vignes et vergers

4 146 tracteurs vignes et vergers ont été immatriculés en 2021, soit une croissance de 11 % par rapport à 2020. Contrairement aux immatriculations de tracteurs standards, on se situe à un niveau très légèrement supérieur à celui de 2019 (4 078 tracteurs immatriculés). Avec 42 % des immatriculations, la fédération Méditerranée est la première région. Elle a enregistré une progression de 13 % en 2021. Viennent ensuite les fédérations Aquitaine, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées avec des évolutions variables (respectivement + 13 %, + 1 %, + 18 % et 33 % des immatriculations). Les immatriculations d'enjambeurs vigneron sont également orientées positivement avec une augmentation de + 16 % par rapport à 2020 (391 matériels immatriculés). Les fédérations Aquitaine et Bourgogne Franche-Comté ont enregistré de très fortes croissances en 2021 (respectivement + 81 % et + 26 %). En revanche, en Champagne-Ardenne, les immatriculations ont reculé de 3 %. Ces 3 fédérations regroupaient 79 % des immatriculations en 2021. Les immatriculations de machines à vendanger automatrices (475 immatriculations) sont quant à elles en baisse de 8 % en 2021.

### > Les immatriculations de chargeurs télescopiques

On relève une croissance de 2 % des immatriculations de chargeurs télescopiques en 2021. Cette relative stabilité est la conséquence de résultats contrastés selon les catégories de matériels. Seuls les chargeurs télescopiques avec une capacité de levage supérieure ou égale à 3,61 tonnes étaient en progression l'année dernière (+ 13 % et 59 % des immatriculations). Les autres catégories de matériels affichent une baisse entre 11 et 24 %.

### > Les immatriculations de tracteurs espaces verts

6 668 tracteurs espaces verts ont été immatriculés en 2021 (+ 47 %). Les tracteurs d'une puissance de 1 à 49 ch représentaient 88 % des immatriculations en 2021. Conséquence de la bonne dynamique de la demande pour l'activité espaces verts, elles ont fortement progressé (+ 41 %). La croissance a été encore plus marquée pour les matériels d'une puissance de 50 à 99 ch avec des immatriculations multipliées par plus deux entre 2020 et 2021. Toutefois, ces matériels ne représentent que 9 % des immatriculations totales de tracteurs espaces verts.

<sup>(1)</sup> Tracteurs = tracteurs standards, tracteurs vignes et vergers enjambeurs vigneron, tracteurs à chenille, tracteurs articulés.



|                         | 2019       | 2020       | 2021       | 21/20          |
|-------------------------|------------|------------|------------|----------------|
| Alpes-de-Haute-Provence | 112        | 105        | 78         | - 25,7 %       |
| Hautes-Alpes            | 100        | 63         | 87         | 38,1 %         |
| Alpes-Maritimes         | 11         | 20         | 12         | - 40,0 %       |
| Aude                    | 75         | 78         | 96         | 23,1 %         |
| Bouches-du-Rhône        | 142        | 162        | 144        | - 11,1 %       |
| Corse                   | 63         | 58         | 67         | 15,5 %         |
| Gard                    | 63         | 89         | 80         | - 10,1 %       |
| Hérault                 | 58         | 64         | 67         | 4,7 %          |
| Pyrénées-Orientales     | 49         | 44         | 32         | - 27,3 %       |
| Var                     | 46         | 30         | 30         | 0,0 %          |
| Vaucluse                | 82         | 90         | 80         | - 11,1 %       |
| <b>MEDITERRANEE</b>     | <b>801</b> | <b>803</b> | <b>773</b> | <b>- 3,7 %</b> |



|                           | 2019        | 2020        | 2021        | 21/20        |
|---------------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Côte-d'Or                 | 307         | 262         | 297         | 13,4 %       |
| Doubs                     | 380         | 322         | 364         | 13,0 %       |
| Jura                      | 251         | 210         | 224         | 6,7 %        |
| Nièvre                    | 240         | 206         | 184         | - 10,7 %     |
| Haute-Saône               | 212         | 174         | 190         | 9,2 %        |
| Saône-et-Loire            | 440         | 396         | 380         | - 4,0 %      |
| Yonne                     | 22          | 18          | 16          | - 11,1 %     |
| Territoire de Belfort     | 252         | 236         | 238         | 0,8 %        |
| <b>BOURGOGNE F.-COMTE</b> | <b>2104</b> | <b>1824</b> | <b>1893</b> | <b>3,8 %</b> |



|                 | 2019        | 2020        | 2021        | 21/20        |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Côtes-d'Armor   | 616         | 669         | 634         | - 5,2 %      |
| Finistère       | 602         | 601         | 615         | 2,3 %        |
| Ille-et-Vilaine | 627         | 609         | 604         | - 0,8 %      |
| Morbihan        | 485         | 465         | 521         | 12,0 %       |
| <b>BRETAGNE</b> | <b>2330</b> | <b>2344</b> | <b>2374</b> | <b>1,3 %</b> |



|                | 2019        | 2020        | 2021        | 21/20        |
|----------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Cher           | 217         | 189         | 193         | 2,1 %        |
| Eure-et-Loir   | 400         | 333         | 320         | - 3,9 %      |
| Indre          | 257         | 248         | 257         | 3,6 %        |
| Indre-et-Loire | 216         | 197         | 186         | - 5,6 %      |
| Loir-et-Cher   | 152         | 136         | 174         | 27,9 %       |
| Loiret         | 293         | 277         | 309         | 11,6 %       |
| <b>CENTRE</b>  | <b>1535</b> | <b>1380</b> | <b>1439</b> | <b>4,3 %</b> |



|                          | 2019        | 2020       | 2021        | 21/20         |
|--------------------------|-------------|------------|-------------|---------------|
| Ardennes                 | 255         | 243        | 184         | - 24,3 %      |
| Aube                     | 285         | 228        | 308         | 35,1 %        |
| Marne                    | 197         | 151        | 185         | 22,5 %        |
| Haute-Marne              | 372         | 331        | 393         | 18,7 %        |
| <b>CHAMPAGNE-ARDENNE</b> | <b>1109</b> | <b>953</b> | <b>1070</b> | <b>12,3 %</b> |



|                      | 2019       | 2020       | 2021       | 21/20         |
|----------------------|------------|------------|------------|---------------|
| Paris                | 23         | 15         | 10         | - 33,3 %      |
| Seine-et-Marne       | 200        | 176        | 169        | - 4,0 %       |
| Yvelines             | 92         | 54         | 112        | 107,4 %       |
| Essonne              | 68         | 48         | 48         | 0,0 %         |
| Hauts-de-Seine       | 16         | 12         | 25         | 108,3 %       |
| Seine-Saint-Denis    | 6          | 2          | 3          | 50,0 %        |
| Val-de-Marne         | 11         | 10         | 3          | - 70,0 %      |
| Val-d'Oise           | 43         | 30         | 30         | 0,0 %         |
| <b>ÎLE DE FRANCE</b> | <b>459</b> | <b>347</b> | <b>400</b> | <b>15,3 %</b> |



|                          | 2019        | 2020        | 2021        | 21/20          |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|----------------|
| Allier                   | 300         | 249         | 305         | 22,5 %         |
| Cantal                   | 345         | 313         | 321         | 2,6 %          |
| Corrèze                  | 187         | 169         | 165         | - 2,4 %        |
| Creuse                   | 228         | 221         | 240         | 8,6 %          |
| Haute-Loire              | 268         | 243         | 202         | - 16,9 %       |
| Lozère                   | 134         | 143         | 112         | - 21,7 %       |
| Puy-de-Dôme              | 445         | 393         | 408         | 3,8 %          |
| Haute-Vienne             | 233         | 228         | 201         | - 11,8 %       |
| <b>LIMOUSIN AUVERGNE</b> | <b>2140</b> | <b>1959</b> | <b>1954</b> | <b>- 0,3 %</b> |



|                      | 2019        | 2020        | 2021        | 21/20        |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Ariège               | 116         | 112         | 100         | - 10,7 %     |
| Aveyron              | 506         | 441         | 397         | - 10,0 %     |
| Haute-Garonne        | 303         | 241         | 234         | - 2,9 %      |
| Gers                 | 318         | 365         | 344         | - 5,8 %      |
| Lot                  | 166         | 146         | 179         | 22,6 %       |
| Hautes-Pyrénées      | 146         | 132         | 147         | 11,4 %       |
| Tarn                 | 262         | 202         | 228         | 12,9 %       |
| Tarn-et-Garonne      | 201         | 144         | 181         | 25,7 %       |
| <b>MIDI-PYRENEES</b> | <b>2018</b> | <b>1783</b> | <b>1810</b> | <b>1,5 %</b> |



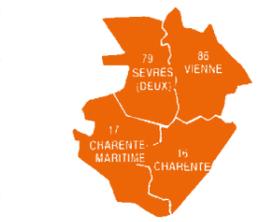
|                      | 2019        | 2020        | 2021        | 21/20        |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Aisne                | 307         | 355         | 289         | - 18,6 %     |
| Nord                 | 547         | 504         | 557         | 10,5 %       |
| Oise                 | 242         | 248         | 255         | 2,8 %        |
| Pas-de-Calais        | 725         | 689         | 716         | 3,9 %        |
| Somme                | 498         | 489         | 477         | - 2,5 %      |
| <b>NORD-PICARDIE</b> | <b>2319</b> | <b>2285</b> | <b>2294</b> | <b>0,4 %</b> |



|                  | 2019        | 2020        | 2021        | 21/20        |
|------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Calvados         | 450         | 402         | 461         | 14,7 %       |
| Eure             | 309         | 286         | 285         | - 0,3 %      |
| Manche           | 779         | 720         | 665         | - 7,6 %      |
| Orne             | 362         | 365         | 378         | 3,6 %        |
| Seine-Maritime   | 591         | 464         | 484         | 4,3 %        |
| <b>NORMANDIE</b> | <b>2491</b> | <b>2237</b> | <b>2273</b> | <b>1,6 %</b> |



|                      | 2019        | 2020        | 2021        | 21/20        |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Loire-Atlantique     | 537         | 465         | 514         | 10,5 %       |
| Maine-et-Loire       | 510         | 494         | 505         | 2,2 %        |
| Mayenne              | 531         | 463         | 462         | - 0,2 %      |
| Sarthe               | 381         | 294         | 286         | - 2,7 %      |
| Vendée               | 499         | 470         | 508         | 8,1 %        |
| <b>PAYS DE LOIRE</b> | <b>2458</b> | <b>2186</b> | <b>2275</b> | <b>4,1 %</b> |



|                         | 2019        | 2020        | 2021        | 21/20        |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Charente                | 269         | 245         | 285         | 16,3 %       |
| Charente-Maritime       | 341         | 270         | 306         | 13,3 %       |
| Deux-Sèvres             | 375         | 329         | 330         | 0,3 %        |
| Vienne                  | 338         | 286         | 280         | - 2,1 %      |
| <b>POITOU-CHARENTES</b> | <b>1323</b> | <b>1130</b> | <b>1201</b> | <b>6,3 %</b> |



|                    | 2019        | 2020        | 2021        | 21/20        |
|--------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Ain                | 307         | 289         | 294         | 1,7 %        |
| Ardèche            | 98          | 107         | 103         | - 3,7 %      |
| Drôme              | 226         | 201         | 243         | 20,9 %       |
| Isère              | 335         | 272         | 241         | - 11,4 %     |
| Loire              | 270         | 301         | 248         | - 17,6 %     |
| Rhône              | 201         | 204         | 191         | - 6,4 %      |
| Savoie             | 118         | 106         | 120         | 13,2 %       |
| Haute-Savoie       | 217         | 174         | 268         | 54,0 %       |
| <b>RHONE-ALPES</b> | <b>1772</b> | <b>1654</b> | <b>1708</b> | <b>3,3 %</b> |

Interview

# Les distributeurs doivent avoir au minimum une vision sur leurs prévisions de recrutement à 5 ans



**Bertrand COLINET**

Président de la commission Formation du SEDIMA

Membre du Bureau Exécutif élu en mars 2021, Bertrand COLINET est aussi président de la commission Formation du SEDIMA. Il nous détaille la feuille de route qui lui a été fixée par le président de l'organisation professionnelle, Loïc MOREL.

## >>> Quels vont être vos travaux en matière d'emploi-formation durant ce mandat ?

En juin et juillet derniers, le SEDIMA a organisé un séminaire stratégique du Bureau Exécutif et une réunion transversale de ses commissions Prospective, Sociale, Emploi et Formation. Face à la problématique de recrutement à laquelle se heurte notre profession, près de 4 000 offres d'emplois sont proposées chaque année, nous avons lancé une plateforme recensant les formations spécifiques à nos métiers, les établissements qui dispensent ces formations initiales ou professionnelles (CAP, BAC Pro, BTS, Licences Pro, CQP), des offres d'emplois et de stages, des témoignages. Ce site dénommé « un emploi à la clé » donne de la visibilité sur le secteur de la machine agricole, des espaces verts et des métiers spécialisés. Il s'adresse aux jeunes qui souhaitent s'orienter et crée un lien entre les filières d'enseignement et les distributeurs.

## >>> D'autres chantiers sont en cours ?

Le SEDIMA envisage la création de son propre organisme de formation. Certifié Qualiopi, il référencera des offres de formation pour la profession, à destination des dirigeants de concessions, de leurs personnels et de leurs clients. Ce catalogue de formations comprendra, outre les modules à dispenser, des outils didactiques, des webinaires et des tutoriels, sur l'utilisation des matériels à haute technologie par exemple. C'est un projet d'envergure qui devrait pouvoir débuter, dans sa partie administrative, à l'automne 2022.

## >>> La commission poursuit son travail lié aux référentiels ?

Bien entendu, nous oeuvrons étroitement avec l'Éducation Nationale et les établissements scolaires à l'évolution des référentiels des diplômés et formations. Nous assurons aussi les jurys d'examens et sommes très attentifs à la mise en place de nouveaux certificats de qualification professionnelle (CQP), en particulier le CQP Technicien de maintenance des matériels d'espaces verts qui a été référencé il y a quelques mois et dont les premières promotions débiteront en septembre 2022. La maintenance des matériels est représentée aux compétitions régionales et nationales des Worldskills. Nous sommes très heureux que les lauréats de la catégorie aient été qualifiés pour les finales mondiales à l'automne 2022 et européennes en 2023. C'est un coup de projecteur non négligeable sur nos savoir-faire.

## >>> Pourquoi avoir mis en place des référents formation régionaux ?

Avec la réforme de la formation professionnelle, la formation a été déléguée par l'État aux branches professionnelles et aux régions. Pour valoriser nos métiers et nos formations, le SEDIMA a désigné un référent formation dans chacune de ses 15 fédérations. Ils ont pour objectif d'entretenir des liens étroits avec les établissements d'enseignement (participation à des portes ouvertes, salons d'orientations, conférences pour présenter les métiers de la branche) et les institutionnels régionaux.

## >>> Votre vision sur le recrutement dans la profession pour les années à venir ?

Avec la crise sanitaire de la Covid-19 la formation initiale, beaucoup en distanciel, a été complexe. Les diplômés l'ont été souvent par principe. Ce qui signifie que les jeunes qui vont entrer dans la profession ces deux prochaines années auront certainement besoin de formations complémentaires.

Les distributeurs doivent avoir au minimum une vision à 5 ans de leurs recrutements et de leur personnel à former. Il ne faut pas hésiter à accepter des jeunes de 3<sup>e</sup> en stage, cet investissement en disponibilité est souvent payant.

Il permet de découvrir des jeunes intéressés par nos métiers, qu'il est possible de former, souvent par l'apprentissage ou l'alternance, à la culture de l'entreprise. Le rôle du tuteur dans l'entreprise d'accueil est alors primordial, il faut ensuite savoir doser l'autonomie qui est laissée au jeune pour qu'il ait une marge de progression intéressante.

*L'entreprise Colinet, dont le siège social se situe à Saint-Martin-en-Haut (69) compte 5 bases. Elle distribue les marques Deutz-Fahr, Lamborghini et Delaval sur les départements du Rhône, une partie de la Loire et de l'Isère. Elle développe aussi une autre activité dédiée à la métallerie. Son effectif total est de 80 salariés.*

### LES MEMBRES DE LA COMMISSION EMPLOI-FORMATION DU SEDIMA

|                              |                       |                   |
|------------------------------|-----------------------|-------------------|
| CELESTIN Eric                | Celestin              | Midi-Pyrénées     |
| CHAMBON Marion               | Chambon & Fils        | Aquitaine         |
| CHEVALERIAS Nathalie         | Chevalerias           | Poitou-Charentes  |
| COLINET Bertrand (président) | Colinet               | Rhône-Alpes       |
| DHULST Karel                 | PM Pro                | Champagne Ardenne |
| FERRANDON Christophe         | Claas Réseau Agricole | Pays de Loire     |
| LHERMITE Christian           | Lhermite Agri         | Centre            |
| TUR Olivier                  | Bouchard Agriculture  | Île-de-France     |

**ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR**

**SEDIMA**

**SEDIMA'S DAYS 2022**  
**LA BAULE**  
**7 & 8 AVRIL 2022**

**SAVE THE DATE**

Création : quatreeb.fr

## Les distributeurs doivent anticiper leurs demandes de prise en charge auprès de l'OPCO EP



**Elisabeth BATAILLE**

Présidente de la Section Paritaire Professionnelle (SPP) de la branche au sein de l'OPCO EP

### >>> Un conseil particulier à adresser aux distributeurs ?

Qu'il s'agisse du magasin, de l'atelier, du commerce ou de l'encadrement, notre profession a de forts besoins de formations. Les budgets étant limités, je conseille aux distributeurs d'avoir une vision élargie, d'anticiper au maximum leurs souhaits de formations, et de déposer au plus tôt leurs demandes préalables de formations sur la plateforme internet de l'OPCO EP. Ceci bien en amont des actions de formations et non pas seulement quand elles sont terminées.

*Elisabeth BATAILLE, directrice administrative et financière, co-dirige avec son époux la concession Péan, distributeur New Holland dans le Loir-et-Cher et la Sarthe. La société a un effectif de 40 salariés répartis sur 2 bases situées à Cormenon (41) et Mayet (72).*

### >>> En quoi consiste votre fonction ?

Je préside la Section Paritaire Professionnelle (SPP) de la branche pour un mandat de 3 ans. La SPP se compose des représentants patronaux et salariés de la branche. Elle se réunit 4 fois par an et de façon exceptionnelle si un sujet s'avère urgent. Mon rôle premier est de mener au sein de cette commission des échanges et débats en matière de choix de formations et de conditions de prise en charge, puis de proposer au conseil d'administration de l'OPCO EP, notre opérateur de compétences, des orientations prioritaires pour validation.

### >>> Comment avez-vous été nommée ?

On ne peut pas être membre de la SPP, sans être membre de la commission Sociale du SEDIMA, c'est indissociable. J'ai intégré la commission Sociale depuis quelques années, sous le mandat de Pierre PRIM. Le social et la formation sont des domaines qui m'intéressent particulièrement et je trouvais intéressant de pouvoir participer à la mise en œuvre de plans d'actions et de process au sein de la SPP.

### >>> Pouvez-vous citer quelques exemples d'actions ?

Le fonctionnement de l'OPCO EP est quelque peu différent de celui que connaissait les distributeurs avec Agformat. Aujourd'hui il n'y a plus de gestionnaire dédié à la branche : un dossier de demande de prise en charge, transmis par un adhérent du SEDIMA, n'est pas obligatoirement traité par la même personne. Le rôle de la SPP, c'est justement de faire le lien entre la profession et l'opérateur de compétences, en ayant un regard sur les plafonds attribués et la répartition des enveloppes budgétaires. La SPP peut aussi solliciter l'OPCO EP pour des délais supplémentaires de dépôt. Ainsi nous avons obtenu un report de l'échéance de dépôt des demandes de prise en charge des stages effectués en 2021, du 30 novembre 2021 au 28 février 2022.

La SPP peut initier d'autre démarche comme la demande de webinaires à l'attention des dirigeants, DRH ou DAF pour aider les entreprises à mieux utiliser la plateforme OPCO EP.

## Nos métiers à haute technologie ont de l'avenir !



**Nicolas MAILLER**

Président Directeur Général de MCDA

### >>> Lors des derniers Worldskills, le Premier ministre s'est arrêté sur le stand de l'ASDM, qu'en dites-vous ?

La profession est de plus en plus reconnue par les pouvoirs publics. Ils ont conscience qu'il y a des métiers qui recrutent et que notre profession, avec 4 000 offres d'emplois par an, fait partie de ces branches à haute technologie qui ont de l'avenir et qui forment un personnel hyper qualifié.

### >>> Y a-t-il des actions spécifiques que vous avez pu mettre en place ?

On organise avec la FNSEA, en avril prochain, au Lycée du Bourbonnais à Moulins (03) un forum des métiers spécifique à tous les métiers de l'agriculture. La distribution y aura sa place et le SEDIMA sera présent. Des magasiniers, techniciens et vendeurs de concessions viendront détailler, auprès des jeunes, leurs métiers et mettront en avant, avec des outils didactiques, l'importance des nouvelles technologies. Cette démarche a été initiée il y a 2 ans, à l'occasion du Sommet de l'Élevage, mais la crise sanitaire l'avait quelque peu stoppée. J'espère que ce sera le début d'autres initiatives du même type en Auvergne et dans d'autres régions.

*Nicolas MAILLER dirige la concession MCDA dont le siège social est à Aigueperse dans le Puy-de-Dôme (63). Elle distribue les marques John Deere (pour l'agricole) et Boumatic (pour les équipements d'élevage). L'entreprise compte 12 bases et 120 salariés.*

### >>> Qu'est-ce qu'un référent formation ?

Suite aux Sedima's Days formation, organisés en 2019, qui réunissaient la profession et les établissements d'enseignement en région, j'ai été nommé référent formation de la fédération Limousin-Auvergne. Ma mission a pour objet de nouer des contacts et d'établir des liens étroits avec les différents établissements scolaires qui forment les jeunes à nos métiers, d'être présent pour leurs portes ouvertes et forums d'orientation, de faciliter la mise à disposition de documents et outils promotionnels, d'aller aussi à la rencontre de personnes en reconversion professionnelle.



## LA SOLUTION 100% DIGITALE



**POUR FINANCER**

**VOTRE TRACTEUR SUR-LE-CHAMP.**

Avec votre concessionnaire, financez votre matériel grâce à Agilor, la solution 100% digitale.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

agilor



Le financement Agilor est réservé aux agriculteurs et soumis à conditions. Il est disponible uniquement par l'intermédiaire des vendeurs de matériel agricole agréés Agilor par votre Caisse régionale de Crédit Agricole. L'obtention d'un financement Agilor dépend de l'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. Le processus de signature électronique de la demande de financement Agilor est disponible dans les Caisses régionales participantes et soumis à conditions, notamment un abonnement au service de banque à distance Crédit Agricole En Ligne (service facturé selon barème tarifaire en vigueur, hors coût du fournisseur d'accès à Internet) - renseignez-vous auprès de votre conseiller sur sa disponibilité ainsi que sur les conditions d'éligibilité à ce service. 02/2022 - Émis par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex - Capital social : 9 340 726 775 € - 794 600 416 RCS Nanterre. Crédit photo : Getty Images, 3, wtt

## Wordskills France 2022

service Formation du SEDIMA

# 3 médailles d'excellence pour la « Maintenance des matériels »

Les 46<sup>e</sup> finales nationales WorldSkills France se sont achevées le 15 janvier dernier sur le site d'Eurexpo à Lyon (69). Durant trois jours, 600 jeunes champions régionaux se sont affrontés au cours d'épreuves intenses dans 64 métiers pour gravir les marches du podium national.

Les 3 lauréats de la catégorie « Maintenance des matériels », tous en BTS TSMA (techniques et services en matériels agricoles) ont été récompensés de la médaille d'excellence.

A noter une présence féminine qui prouve que le métier se féminise...

|                    |                 |   |
|--------------------|-----------------|---|
| Médaille d'Or      | Simon HUBERT    | Région Pays de la Loire (Lycée de Narcé - 49)     |
| Médaille d'Argent  | Thomas BONTEMPS | Région Auvergne-Rhône-Alpes (MFR de Moirans - 38) |
| Médaille de Bronze | Eva VAN LOON    | Région Centre Val de Loire (MFR de Sorigny - 37)  |

Ces 3 lauréats rejoignent les Equipes de France des Métiers qui vont concourir lors des WorldSkills Monde à Shanghai en octobre 2022 et des EuroSkills à Saint-Petersbourg en 2023.

Le SEDIMA félicite vivement les jeunes gagnants et leur apportera son soutien lors de leur préparation pour défendre la profession et les couleurs de la France aux futures compétitions mondiale et européenne.



## Mondial des métiers

### Report du salon à fin 2022

Le salon de l'orientation et des métiers, initialement prévu début février, a été reporté à cause de la crise sanitaire et se tiendra à Eurexpo Lyon du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2022.

L'ASDM\* sera présente à cet événement qui a la particularité de présenter une centaine de démonstrations de métiers, principalement animées par des jeunes en formation, et attire plus de 100 000 visiteurs pendant quatre jours.

\*Association de promotion des métiers et formations des syndicats de la distribution et de la maintenance des matériels agricoles, de la construction, de la manutention et des espaces verts.



MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS

# SEDIMAG

Consultable sur [www.sedima.fr](http://www.sedima.fr)

Directeur de la publication : Raphaël LUCCHESI  
 Rédactrice en chef : Laurence ROUAN  
 Rédaction / Publicité : Place Maurice Loupias - BP 508  
 24105 Bergerac cedex - Tél 05 53 61 65 88  
 Administration : 6 bd Jourdan - 75014 Paris - Tél 01 53 62 87 10

Facebook@Sedimasyndicat  
 LinkedIn@sedima-syndicat  
 Instagram -> @sedimasyndicat

Imprimerie GDS - 87 Limoges - DEPOT LEGAL FÉVRIER / MARS 2022 - ISSN 1259-069 X

# Faites le point sur votre santé

Avec le programme Branchez-vous santé, réalisez votre bilan de prévention individuelle « En quête de vie » en ligne, pour vous aider à rester en bonne santé.

Connectez-vous :

branchez-vous santé

# Un Emploi à La Clé

[www.unemploialacle.fr](http://www.unemploialacle.fr)

DÉCOUVREZ LES MÉTIERS DE LA  
**MAINTENANCE DE MATÉRIELS AGRICOLES ET D'ESPACES VERTS**

